



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-1161-1	Numéro de version:	8.04
Date de révision:	06/12/2016	Annule et remplace la version du :	18/03/2013

Numéro de version Transport: 11.00 (09/12/2020)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ RELYX™ UNICEM™ APLICAP/MAXICAP

Numéros d'identification de produit

70-2011-1559-2	70-2011-1562-6	70-2011-1563-4	70-2011-1564-2	70-2011-1565-9
70-2011-1566-7	70-2011-1567-5	70-2011-1568-3	70-2011-1777-0	70-2011-1979-2
70-2011-1980-0	70-2011-1981-8	70-2011-1982-6	70-2011-1983-4	
7000054874	7000054875	7000129064	7000129065	7000129066
7000129067	7000054876	7000054877	7000054889	7000054910
7000129077	7000054911	7000129078	7000129079	

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

17-9608-5, 18-0262-8

Information de transport

70-2011-1559-2, 70-2011-1568-3

Non réglementé pour le transport

70-2011-1562-6, 70-2011-1563-4, 70-2011-1564-2, 70-2011-1565-9,
70-2011-1566-7, 70-2011-1567-5, 70-2011-1777-0, 70-2011-1979-2,
70-2011-1980-0, 70-2011-1981-8, 70-2011-1982-6, 70-2011-1983-4

ADR/RID: UN3082, NON REGLEMENTE SELON LA DISPOSITION SPECIALE 375, EXEMPTION MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, (ACETIC ACID, COPPER (2+) SALT, MONOHYDRATE), III, --.

CODE IMDG: UN3082, NOT RESTRICTED AS PER IMDG CODE 2.10.2.7, MARINE POLLUTANT EXCEPTION, (ACETIC ACID, COPPER (2+) SALT, MONOHYDRATE), III, IMDG-Code segregation code: NONE, EMS: --.

ICAO/IATA: UN3082, NOT RESTRICTED AS PER SPECIAL PROVISION A197, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE EXCEPTION, (ACETIC ACID, COPPER (2+) SALT, MONOHYDRATE), III.

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

Raison de la révision:

Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Section 01: N° d'identification SAP - L'information a été ajoutée.
Section 1: Information "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.
Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette: texte graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été supprimée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.
Section: Phrases de risques (Information) - L'information a été supprimée.
S-phrase - L'information a été supprimée.



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2018, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	18-0262-8	Numéro de version:	8.05
Date de révision:	27/05/2018	Annule et remplace la version du :	23/05/2017

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ RelyX™ Unicem Aplicap/Maxicap Powder

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes**MENTIONS DE DANGER:**

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

MENTIONS DE MISE EN GARDE**Intervention::**

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

AUTRES INFORMATIONS**Dangers supplémentaires (statements)**

EUH208 Contient Peroxodisulfate de disodium. Peut produire une réaction allergique.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	266-046-0		80 - 95	Substance non classée comme dangereuse
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	231-892-1		< 1	Ox. Solv. 3, H272; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 Tox. aigüe 4, H302
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5		< 0,5	Substance avec une limite d'exposition
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice	122334-95-6	310-178-4		1 - 10	Substance non classée comme dangereuse

3M™ RelyX™ Unicem Aplicap/Maxicap Powder

vitreuse					
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	215-137-3	01-2119475151-45	< 5	Corr. cutanée 1C, H314
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	72846-00-5	276-940-2		1 - 5	Substance non classée comme dangereuse

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

Ce matériau est incombustible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance

Non applicable

Condition

Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Ne pas mettre dans les yeux. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser une nouvelle paire.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Pas d'exigences spécifiques concernant le stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
------------	------------	---------	----------------	-------------------------------

Hydroxyde de calcium	1305-62-0	OELs Belgique	VLEP (8 heures):5 mg/m ³	
Dioxyde de titane	13463-67-7	OELs Belgique	VLEP (8 heures) : 10 mg/m ³	
Peroxydisulfate de disodium	7775-27-1	OELs Belgique	VLEP (8 heures):0.1 mg/m ³	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

Niveaux dérivés sans effet (DNEL)

Ingrédient	Produit de dégradation	Population	Type d'exposition humaine	DNEL
Hydroxyde de calcium		Employé	Exposition à long terme (8h) par inhalation; Les effets locaux	1 mg/m ³

3M™ RelyX™ Unicem Aplicap/Maxicap Powder

Hydroxyde de calcium		Employé	Inhalation, exposition à court terme, effets locales	4 mg/m ³
----------------------	--	---------	--	---------------------

Concentrations prévisibles sans effet (PNEC)

Ingrédient	Produit de dégradation	Compartiment	PNEC
Hydroxyde de calcium		Sol agricole	1 080 mg/kg d.w.
Hydroxyde de calcium		Eau	0,49 mg/l
Hydroxyde de calcium		Rejets intermittants dans l'eau	0,49 mg/l
Hydroxyde de calcium		Eau de mer	0,32 mg/l
Hydroxyde de calcium		Usine de traitement des eaux d'égout	3 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition:

De plus, se référer à l'annexe pour plus d'information.

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136 : Filtre type P

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Se référer à l'annexe

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique:	Poudre
Apparence/odeur:	Poudre de différentes couleurs. Inodore
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Non applicable.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Non applicable.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Densité relative	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Non applicable.</i>
Densité de vapeur	<i>Non applicable.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Non applicable.</i>
Densité	> 1 g/ml

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de

classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aiguë

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé. 5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. 2 000 - 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Dermale	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Ingestion	Rat	LD50 7 340 mg/kg
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Peroxydisulfate de disodium	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg

3M™ RelyX™ Unicem Aplicap/Maxicap Powder

Peroxodisulfate de disodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 47,93 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	Ingestion	Rat	LD50 895 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroxyde de calcium	Humain	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroxyde de calcium	Lapin	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Homme et animal	Non-classifié
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	Souris	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagenicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	In vitro	Non mutagène
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

3M™ RelyX™ Unicem Aplicap/Maxicap Powder

Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogénèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydroxyde de calcium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 2,5 mg/m ³	20 minutes
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	Inhalation	système respiratoire silicose	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	CAS #	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	poisson zèbre	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	puce d'eau	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	>=1 000 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	76,3 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Algues - autres	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	320 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Copépodes	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	21,22 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Algues - autres	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	32 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	5 600 mg/l
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration létale 50%	4 630 mg/l
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	2 400 mg/l
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>4 000 mg/l
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	72846-00-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

3M™ RelyX™ Unicem Aplicap/Maxicap Powder

Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	72846-00-5	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Cas No.	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Acide propène-2-oïque, méthyl-2, ester de (triméthoxysilyl)-3-propyle, produits de réaction avec la silice vitreuse	122334-95-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide 1-benzyl-5-phénylbarbiturique	72846-00-5	Estimé Bioconcentration		Facteur de bioaccumulation	4.8	Estimation : Facteur de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1. Méthode de traitement des déchets:**

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des

déchets agréée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

<u>Ingrédient</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Classification</u>	<u>Réglementation</u>
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA.

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Raison de la révision:

Produits dentaires pour usage professionnel : Section 16 : Annexe - L'information a été ajoutée.

Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 5: Feu - Conseils pour les sapeurs-pompiers (Information) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.

Section 8 : 8.2 Information sur les contrôles de l'exposition - L'information a été ajoutée.

Section 8 : 8.2.3 Information sur les contrôles de l'exposition environnementale - L'information a été ajoutée.

Section 8 : Ligne du tableau DNEL - L'information a été ajoutée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

Section 8 : Ligne du tableau PNEC - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été modifiée.
 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
 Section 12: Pas d'information disponibles concernat PBT/vPvB (Avertissement) - L'information a été modifiée.
 12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
 12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
 Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
 Section 15: Evaluation de la sécurité chimique - L'information a été modifiée.
 Annexe : Contrôle de l'exposition - L'information a été ajoutée.

Annexe

Titre	
Identification de la substance	Hydroxyde de calcium; EC No. 215-137-3; Numéro CAS 1305-62-0;
Nom du scénario d'exposition	Produits dentaires pour usage professionnel
étape du cycle de vie	Pour usage professionnel/industriel uniquement
activités participatives	PROC 0 -Autre activité de procédé PROC 19 -Activités manuelles avec contact physique de la main ERC 08c -Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
Processus, les tâches et les activités couvertes	Application des substances/mélanges par un dentiste dans la bouche des patients sur le tissu dentaire dur
21 Conditions opérationnelles et des mesures de gestion des risques	
Conditions d'exploitation	État physique: Solide Conditions générales d'exploitation Durée d'utilisation: 8 heures / jour; Usage intérieur avec une ventilation locale extractive;
Mesures de la gestion du risque	Dans les conditions de mise en oeuvre décrites ci-dessus les mesures de la gestion du risque suivantes s'appliquent : Mesures de la gestion du risque Santé humaine Vêtements de protection - Tablier; Gants de protection - résistants aux produits chimiques.; Lunettes de sécurité avec écrans sur les côtés.; Environnemental Non nécessaire;
Mesures de gestion des déchets	Envoyer dans une station d'épuration municipale.;
3. Prévision de l'exposition	
Prévision de l'exposition	Les expositions humaines ne devraient pas dépasser les DNELs, quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place. Les expositions de l'environnement ne doivent pas dépasser les PNECs quand les mesures de gestion du risque identifié sont mises en place.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	17-9608-5	Numéro de version:	12.03
Date de révision:	06/12/2016	Annule et remplace la version du :	11/06/2015

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ LIQUIDE APLICAP RELYX™ UNICEM™

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M BELGIUM BVBA / SPRL, Hermeslaan 7, B-1831 DIEGEM,
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: Tox.be@mmm.com
Site internet <http://www.3m.com/be>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+ 32 (0)2 722 52 74, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

Symboles::

SGH05 (Corrosion) SGH07 (Point d'exclamation)SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediy], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	1224866-76-5	40 - 50
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	109-16-0	25 - 35

MENTIONS DE DANGER:

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	---

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3M™ LIQUIDE APLICAP RELYX™ UNICEM™

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	1224866-76-5		40 - 50	Lésions oculaires 1, H318 (Auto classées)
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	109-16-0	203-652-6	25 - 35	Sens. cutanée 1, H317 (Auto classées)
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle (N° d'enregistrement REACH:01-2120102014-82)	27689-12-9	248-607-1	22 - 34	Tox. aquatique chronique 4, H413 (Auto classées)
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1		< 0,2	Aquatique aiguë 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS**4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si cela est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: utiliser un agent d'extinction approprié pour les liquides inflammables tels que le dioxyde de carbone ou un produit chimique sec pour l'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Fermer le récipient. Éliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Ne pas mettre dans les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition n'existe pour les ingrédients listés en section 3 de cette FDS.

8.2. Contrôles de l'exposition:**8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)**Protection des yeux/du visage:**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Etat physique:	Liquide
Aspect physique spécifique::	Liquide
Apparence/odeur:	Liquide jaune clair. Odeur d'acrylate.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	2,3
Point/intervalle d'ébullition:	> 93,3 °C
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	64 °C [<i>Méthode de test:</i> Tagliabue Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	1,14 [<i>Réf. Standard :</i> Eau = 1]
Hydrosolubilité	< 63 g/l
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	1,14 g/ml

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Teneur en matières volatiles:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements, douleur nasale et maux de gorge.

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:

3M™ LIQUIDE APLICAP RELYX™ UNICEM™

Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé 5 000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	Ingestion	Rat	LD50 > 17 600 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	Lapin	Irritation minimale.
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Cochon d'Inde	Moyennement irritant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	Lapin	Corrosif
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Jugement professionnel	Irritant modéré
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas

suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediy], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	In vitro	Non mutagène
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	Souris	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	sang	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contactez l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans la section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediy], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	1224866-76-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediy], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	1224866-76-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediy], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	1224866-76-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	56 mg/l
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Algues - autres	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,005 mg/l
Diméthacrylate de 2,2'-	109-16-0		Données non disponibles ou			

éthylendioxyd iéthyle			insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	27689-12-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxyd iéthyle	109-16-0	Calculé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.67 heures (t _{1/2})	Autres méthodes
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediy], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	1224866-76-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	27689-12-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthacrylate de 2,2'-éthylendioxyd iéthyle	109-16-0	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	60 % en poids	Autres méthodes
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediy],	1224866-76-5	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	82 % en poids	OECD 301F - Manometric Respiro

3M™ LIQUIDE APLICAP RELYX™ UNICEM™

produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique						
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxyd iéthyle	109-16-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	60 % en poids	Autres méthodes

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	1224866-76-5	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	27689-12-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxyd iéthyle	109-16-0	Laboratoire Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.88	Autres méthodes
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-	1224866-76-5	expérimental Bioconcentration		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.2	Autres méthodes

3M™ LIQUIDE APLICAP RELYX™ UNICEM™

propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique						
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxyd iéthyle	109-16-0	expérimental Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.88	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contactez le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Éliminer le matériel complètement durci (ou polymérisé) dans une installation autorisée de déchets industriels. Comme une alternative d'élimination, incinérer les produits durcis dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contactez le fournisseur pour plus d'informations.

15.2. Évaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Raison de la révision:

Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été ajoutée.
Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.
Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Elimination - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.
Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.
Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée.
- L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur <http://www.3m.com/be>